



Communiqué de l'Union départementale FO d'Eure et Loir

Le gouvernement Macron-Lecornu doit répondre aux revendications !

Plus de 800 000 jeunes, parents, salariés, retraités ont manifesté dans tout le pays ce 17 octobre à Paris et partout en France contre la vie chère, pour les revendications lycéennes, contre le budget Macron Lecornu de 54 milliards de coupes.

Alors que le pays connaît le mouvement de la jeunesse le plus puissant depuis plus d'un demi-siècle, mouvement qui cherche à faire la jonction avec celui de la classe ouvrière, il n'est plus question que du chaos et des scènes de pillages.

Les dégradations sont toujours instrumentalisées par le pouvoir pour faire diversion des revendications et pour justifier la répression et les remises en cause des libertés publiques.

Le refus obstiné du gouvernement de répondre aux légitimes revendications de la jeunesse, là est la source première de toute la situation.

Lycéens, étudiants, salariés du public et du privé, retraités, les revendications urgentes de tous posent le problème des moyens. Elles se heurtent à l'austérité d'une brutalité sans précédent imposée par le gouvernement avec ses 54 milliards de coupes pris sur les services publics, la Sécurité sociale... 54 milliards pris sur notre dos par un budget qui réserve les dépenses les plus importantes aux grandes banques internationales au titre des intérêts de leur dette (70 milliards), aux dépenses militaires et à la guerre !

Plus que jamais l'unité et la mobilisation commune des lycéens et de toute la classe ouvrière est indispensable pour faire céder le gouvernement sur les revendications, notamment en imposant l'abandon de son projet de 54 milliards de coupes.

Dans les entreprises, les services, les écoles, les établissements, partout... la question du « tous ensemble » - public-privé et la jeunesse - se trouve posée pour la satisfaction des revendications dont le retrait du projet de Budget Macron-Lecornu !

Nous appelons d'ores et déjà nos syndicats et nos militants à préparer activement la grève interprofessionnelle dès maintenant en intégrant la perspective de la journée de grève et de manifestation du 5 novembre et de ses suites, par la reconduction de la grève partout où cela est possible.

Chartres, le 22 octobre 2026.